

Agent de sûreté et prévention en sécurité privée

RNCP37751 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42810, 42826, 42801
Code(s) ROME	K1705, K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

EST FORMATIONS · SIRET : 51144504100011

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL	77835631100010	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE ET INSTITUT, RURAL	77835631100028	Former et organiser l'évaluation
ASS READAPTATION FORMAT PROFESSIONNELLE	77895430500018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'agent de sûreté et prévention en sécurité privée assure la sécurité des personnes et des biens dans les espaces publics et privés, y compris avec des moyens de surveillance électronique dans un cadre réglementaire et structuré. Il assure le filtrage des personnes (contrôle d'accès, rondes de sécurité), alerte sa hiérarchie et les équipes d'intervention, porte secours aux personnes et assure le premier niveau d'intervention faisant suite à un dysfonctionnement, un événement ou un incident. Elle effectue des palpations de sécurité et éventuellement des inspection visuelles de bagages. Etant chargé des la sécurité des personnes et des biens au sens large, il est chargé de tout acte de malveillance, mais également de prévenir de tout incendie ou risque de nature accidentelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Sécuriser les biens et les personnes :

L'agent de sécurité assure des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes, en respectant la législation et la réglementation en vigueur, ainsi que les instructions de sa hiérarchie.

Il accueille et contrôle l'accès des personnes aux sites, assurer la surveillance générale des lieux gardiennés et veille à la sécurité des éléments techniques de site.

Il protège et assiste quelle que soit la situation, courante, conflictuelle, attentatoire, ...

Il détecte les anomalies et les intrusions, gère les incidents. Il procède aussi aux actions de sauvegarde adaptées : assistance à personne, diagnostic, premiers gestes de secours (si besoin).

Intervenir et informer

L'agent de sécurité intervient à la demande du personnel autorisé à le faire ou sur déclenchement d'une alarme. Lorsque l'intervention requise dépasse ses prérogatives, il avertit alors ou fait avertir les services compétents (ou les

personnes désignées) pour faire cesser le trouble concerné.

Après toute intervention, il informe sa hiérarchie ou les services publics de sécurité (police ou gendarmerie) par le biais d'un compte rendu, d'une « main courante » (plainte) manuscrite ou informatisée, d'une communication radio.

Exercer ces activités exige savoirs (connaissances), savoir-faire (capacité de mise en œuvre) et savoir-être (comportements) qui doivent être combinés et maîtrisés pour attester des compétences requises :

S'informer, se documenter, prendre en compte l'environnement, les consignes en lien avec ses missions par :

La prise en compte :

Des textes (lois et réglementations) relatifs à la sécurité privée : conditions d'exercice, droits et devoirs, compétences et rôle.

L'analyse :

Des consignes devant être mise en application

Des conditions de réalisation de la mission (matériels disponibles, personnes ressources, risques spécifiques...)

Traiter des informations, prévoir des opérations de prévention ou d'intervention, mettre en œuvre les techniques adaptées :

Pour l'élaboration d'une méthodologie spécifique en fonction de la mission à remplir :

Garde statique,

Ronde,

Patrouille,

Tenue du PC,

Contrôle de flux.

Par la mise en œuvre de techniques professionnelles adaptées à la prévention :

Utilisation des matériels de lutte contre la malveillance (Poste Central de Sécurité, différents types de caméras...)

Utilisation des matériels de communication (transmetteur récepteur portatif, téléphone, internet...)

Contrôle des matériels de secours à personnes (trousse de secours, défibrillateur automatique, matériels divers...)

Contrôle des matériels de lutte contre l'incendie (différents extincteurs, Robinet d'Incendie Armé, dispositifs de désenfumage, Bloc Autonome Éclairage de Sécurité, détecteurs divers...)

Par la mise en œuvre de techniques professionnelles adaptées à l'intervention.

En malveillance : contrôles d'accès, vérifications de sorties, pointeau de contrôle de ronde, arrière caisse, tenue du Poste Centrale de sécurité, inspecteur en centre commercial,

En incendie : utilisation des extincteurs, des Robinet d'Incendie Armé, des dispositifs de désenfumage, guides et serre-file (évacuation)

En secours à personnes : aide aux victimes (niveau Sauveteur Secouriste du Travail/Premier Secours Civique niveau 1), alerte aux secours

Évaluer une situation, un risque potentiel, par l'analyse et l'évaluation :

Des risques liés à une attitude, à un comportement de tiers

Des risques liés à une intervention

Des conséquences d'une intervention sur les biens, les personnes, l'environnement.

De la nécessité de faire appel aux secours

Communiquer

Avec les secours : message d'alerte, accueil et guidage, transfert de bilan secouriste

Avec les personnes impliquées (victimes, auteurs présumés, témoins)

Avec sa hiérarchie : rendre compte (main courante, compte rendu oral ou écrit)

Avec les partenaires

Avec le public

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Domaine "sécurité incendie et assistance aux personnes" :

Identifier les composantes du feu pour en connaître les éléments propagateurs et reconnaître les types de feux pour agir efficacement sur la source du feu.

Reconnaître la classification des extincteurs et tous les moyens d'extinction et de ralentissement du feu pour s'assurer de la parfaite application des consignes et procédures.

Identifier les particularités des sites et des moyens d'extinction s'y rapportant pour se préparer et repérer les éléments de prévention à utiliser et opérer.

Alerter les secours et les accueillir pour les orienter efficacement et rapidement.

Agir précocement sur les incendies.

Exploiter un PC de sécurité avec pertinence et complétude.

Analyser le risque électrique pour mieux le prévenir.

Agir en fonction du danger électrique détecté pour porter secours et ne pas risquer d'autres accidents.

Identifier et séparer dans les limites d'emploi la source du courant électrique pour prévenir tout accident électrique.

Se mettre à l'abri du danger pour sauvegarder sa vie et celle des autres en toutes circonstances.

Contrôler et travailler avec les EPI (Equipements de Protection Individuels), pour s'assurer d'un Dispositif d'Assistance au Travailleur Isolé total.

Vérifier l'absence de courant avant l'intervention pour garantir la sécurité des personnes dans le champ de l'intervention et remettre le courant en parfaite sécurité.

Domaine "prévention, sûreté et sécurité" :

Comprendre le cadre d'intervention pour préparer ses missions et justifier de ses actes

Identifier les principaux aspects réglementaires et législatifs pour les appliquer dans sa profession : les obligations légales en matière de sécurité intérieure, les dispositions liées au code pénal et au code de procédure pénale, au code de déontologie, au respect des libertés publiques et privées (dont CNIL et RGPD), aux juridictions,

Se conformer à la convention collective nationale de la branche Prévention Sécurité pour la respecter et la faire respecter. Appliquer la réglementation des armes pour les différencier sur le plan réglementaire.

Protéger le site en maîtrisant les techniques et les moyens mis à dispositions

Identifier et appliquer différents moyens d'interventions pour assurer du choix du moyen d'intervention adéquat en fonction de la situation et le mettre en œuvre.

Reconnaître les différentes méthodes de protection et les situations dans lesquelles elles se caractérisent pour agir avec pertinence et discernement. Adopter la bonne posture et respecter la déontologie pour prévenir efficacement de la démarque inconnue.

Adopter la bonne posture et les consignes d'intervention préconisées pour agir dans le parfait respect des règlements, consignes et bonnes pratiques.

Prévenir le risque électrique, prévenir et agir en cas de risque incendie avec les moyens de première intervention en coordination avec plusieurs équipiers

Analyser le risque électrique pour mieux le prévenir. Se mettre à l'abri du danger pour sauvegarder sa vie et celle des autres en toutes circonstances. Contrôler et travailler avec les EPI (équipements de Protection Individuels), pour s'assurer d'un Dispositif d'Assistance au Travailleur Isolé total.

Identifier les composantes du feu pour en connaître les éléments propagateurs et reconnaître les types de feux pour agir efficacement sur la source du feu. Reconnaître la classification des extincteurs et tous les moyens d'extinction du feu pour s'assurer de la parfaite application des consignes et procédures. Identifier les particularités des sites et des moyens d'extinction s'y rapportant pour se préparer et repérer les éléments de prévention à utiliser et opérer.

Alerter les secours et les accueillir pour les orienter efficacement et rapidement.

Agir précocement sur les incendies. Exploiter un PC de sécurité avec pertinence et complétude.

Pratiquer en sécurité la fonction de Sauveteur Secouriste du Travail (Correspond au programme national du dispositif de formation sauvetage secourisme au travail de l'INRS ou prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : conduite à tenir, alerter, secourir.)

Appliquer l'article régissant l'intervention auprès d'une victime pour évaluer la situation et agir avec efficacité et réactivité.

Détecter les situations à risque, pour agir sur le risque. Reconnaître une situation à risque sans s'exposer soi-même.

Analyser une situation d'accident pour mettre en œuvre les moyens nécessaires, utiliser les numéros d'appel d'urgence et s'exprimer clairement lors de l'appel aux secours.

Effectuer le bon diagnostic pour utiliser les gestes appropriés. Identifier les différents défibrillateurs disponibles pour en mettre un en œuvre.

Exercer sa mission et ses activités courantes dans un contexte normal

Accueillir les personnes et les biens, les contrôler, contrôler les accès et respecter les procédures associées.

Appliquer les règles de l'accueil physique et le questionnement méthodique pour identifier et traiter correctement la demande d'une part et y répondre d'autre part en respectant les consignes données. Appliquer les consignes de contrôle, adopter une posture professionnelle, formaliser les dysfonctionnements observés pour réaliser un contrôle efficace des véhicules.

Appliquer parfaitement les consignes relatives aux moyens d'accès et compléter correctement le registre d'accès pour délivrer en conformité les moyens d'accès et les récupérer sans omissions. Appliquer les règles de l'accueil téléphonique pour identifier les points clés de la demande.

Utiliser la technique de prise de notes rapide pour s'assurer de la conformité du traitement de la demande. Appliquer

les règles de la communication efficace à l'oral pour être simple, court, précis et factuel. Utiliser le langage radiophonique pour d'une part émettre un message court, simple et clair, et d'autre part comprendre, analyser un message et agir en circonstance.

Identifier les rubriques de la main courante pour la compléter correctement, de manière précise. Maîtriser de manière élémentaire le fonctionnement d'un ordinateur et l'utiliser avec un logiciel de traitement de texte et les principaux logiciels du métier pour rédiger au moyen d'une main courante électronique.

Identifier les étapes d'une ronde et préparer un circuit pour effectuer une ronde efficace conforme aux consignes. Rédiger un compte rendu de ronde en priorisant les informations pour informer de son déroulement et des événements majeurs.

Prendre en main et gérer un PC sécurité avec les matériels ou équipements associés

Repérer et appliquer strictement les consignes générales, particulières ou temporaires pour garantir leur parfaite application. Reconnaître les documents obligatoires au PC et analyser les rubriques présentes dans les documents pour les compléter de manière claire, précise, lisible et compréhensible à la sécurité des biens et des personnes.

Maîtriser les différents systèmes de gestion des clés pour identifier la localisation des clés et appliquer correctement la procédure de gestion des clés.

Adopter la bonne réaction en fonction de l'alarme pour appliquer les bonnes procédures et rendre compte conformément aux consignes.

Exercer dans différents contextes de spécialisation ses missions de prévention et de sécurité des biens et des personnes

Pratiquer la sécurité privée dans l'événementiel et effectuer les palpations de sécurité réglementaires

Respecter le cadre légal des rassemblements festifs, sportifs ou culturels et reconnaître les acteurs pour agir en bonne compréhension des spécificités du contrôle d'accès et du filtrage y compris auprès des personnes en situation de handicap ou de fragilité (jeunes, seniors, ...)

Comprendre les différentes techniques et outils : crash-barrière, barrières Vauban, agents cynophiles, PC mobiles, équipes et organismes de secours pour choisir et utiliser les moyens et outils appropriés.

Effectuer une palpation avec la bonne posture pour rechercher et découvrir des objets prohibés, gérer les mineurs ou handicapés en dehors des points prévus. Réaliser une inspection visuelle des bagages réglementairement en toute situation pour assurer la sécurité des lieux et des personnes.

Appliquer les consignes et procédures, maîtriser les procédures d'évacuation, s'exprimer à l'oral et adopter la bonne posture pour réaliser un l'accueil et une orientation des foules en toute sécurité, y compris des personnes en situation de handicap.

Opérer la vidéosurveillance et la télésurveillance

Comprendre l'utilité des éléments constitutifs du PC pour bien exploiter toutes les informations délivrées. Reconnaître les acteurs de la chaîne sécurité pour identifier le domaine d'intervention de chacun et s'adresser aux bons interlocuteurs en fonction des informations collectées. Utiliser des moyens variés pour décrire et retranscrire les faits.

Identifier l'interlocuteur afin de rendre compte par l'adoption de la décision adaptée et conforme aux procédures. Identifier les différentes catégories de sites et les particularités de chacun pour préparer son action et agir avec pertinence dans le respect des consignes.

Comprendre et expliquer les missions des Agents de Protection Rapprochés pour adopter la bonne posture et les bonnes attitudes.

Comprendre et maîtriser les risques majeurs industriels pour garantir le parfait respect des plans prévus en cas de situation nécessitant l'intervention des secours

Comprendre l'évaluation des risques professionnels, le document unique, les obligations de l'employeur et des employés, les principes et plans de prévention, la protection du travailleur isolé pour prévenir des situations professionnelles à risque.

Identifier les particularités des sites et installations classées (ICPE, Seveso, ...) pour agir en parfait respect des consignes des établissements classés.

Lire avec précision et complétude, communiquer rapidement, exhaustivement et strictement les consignes pour les faire appliquer. Démontrer une parfaite connaissance du site. S'exprimer rapidement y compris en situation de stress de manière efficace et compréhensible. Comprendre le déroulement des plans d'intervention (Orsec), systèmes, matériels, équipements, zones ATEX, classification CLP...

Agir dans le cadre de situations conflictuelles dégradées ou d'atteintes à caractère terroriste

Gérer les conflits et les situations conflictuelles dégradées

Détecter une situation potentielle de conflit, en comprendre l'origine pour analyser la situation, répertorier les solutions possibles et leur conséquence et ainsi déterminer les moyens d'action adéquats. Prévenir les conflits,

anticiper les conséquences en déterminant les moyens d'évaluation pour mettre en œuvre la solution choisie.

Reconnaître et maîtriser les différents types de stress, leur mode de fonctionnement et mécanisme (stress différé et gestion post-événement, effets gênants ou positifs du stress), et le maîtriser in situ en appliquant les principes de récupération par la respiration et l'évacuation de la tension pour agir avec efficacité en toute situation. Identifier le cadre légal du principe de légitime défense pour réagir proportionnellement au risque encouru par sa propre personne.

Opérer parfaitement pour se protéger, riposter et maîtriser de façon actuelle et proportionnée face à une agression, y compris en état de nécessité.

Faire face au risque terroriste

Définir le terrorisme pour le reconnaître avec ses différentes formes de menaces, ses niveaux de risque et les différents matériels utilisés par les terroristes. Développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes pour détecter, prévenir et entretenir sa culture de la sécurité.

Se protéger soi-même, protéger les autres, alerter les forces de l'ordre, faciliter l'intervention des forces de l'ordre, et sécuriser une zone pour protéger les biens et les personnes en situation attentatoire avérée.

Soustraire les victimes pour identifier le risque de blessures en rapport avec le danger. Pratiquer des notions de secourisme "tactique" pour agir face aux blessés en nombre et alerter les secours.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'agent de prévention et de sécurité exerce ses missions au sein de sociétés de sécurité privée (entreprises prestataires répondant à des besoins chez des donneurs d'ordre), d'entreprises (emploi direct dans des services internes de sécurité), notamment dans les structures d'hébergement ou de soins, ... en contact avec différents intervenants et institutionnels (publics, police, gendarmerie, pompiers, ...).

La taille des entreprises varie selon le secteur (événementiel, transport, industrie, ...), le mode d'organisation, le type de public (clients, visiteurs, ...) et d'équipement (télésurveillance, ...).

Elle peut s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumise à des astreintes.

L'activité peut s'effectuer en poste de sécurité et en mobilité.

Le port d'une tenue professionnelle est généralement obligatoire et un dispositif d'alarme ou de protection du travailleur isolé (DATI / PTI, ...) est requis.

Les entreprises privées de sécurité et surveillance humaine sont présentes et interviennent jour et nuit sur des sites et lieux variés pour le compte de clients de tous les domaines et secteurs d'activités :

- Industrie : usines, entrepôts, parcs technologiques, zones d'activités ...
- Tertiaire : bureaux, sièges sociaux, parc d'affaires, administration, services publics, sites hospitaliers et bancaires, lieux et établissements recevant du public (ERP), Immeubles de Grande Hauteur (IGH/TGH), manifestations à caractère événementiel, etc.
- Commerce, Grande Distribution : magasins, centres commerciaux, entrepôts, centres logistiques,...
- Sites sensibles et stratégiques : centrales nucléaires, raffineries, usines «Seveso», sites classés, SAIV/OIV, plateformes portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, arsenaux militaires, ...
- Privatif : résidentiel, villas, appartements,

Les clients sont publics ou privés, des entreprises, des administrations, des particuliers, des organisations internationales, ...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de prévention et de sécurité,

Agent de surveillance et de gardiennage,

Agent de sécurité privée.

Agent chargé de la malveillance et de l'incendie, agent de sécurité et de sûreté, ...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Les activités privées de sécurité sont réglementées et codifiées dans le code de sécurité intérieure (livre VI du CSI).

L'article L612-1 et suivants du CSI définit les conditions de délivrance d'une carte professionnelle destinée à tout agent voulant exercer professionnellement des missions de sécurité privée. L'article R612-24 et suivants précisent les conditions de justifications d'aptitude professionnelle permettant la délivrance de cette carte.

Cette carte, délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS), est conditionnée d'une part par le respect des conditions de moralité et d'autre part par le suivi d'une formation conforme à l'arrêté du 27 juin

2017 modifié donnant aptitude professionnelle devant délivrer un certification professionnelle inscrite au RNCP (Titre à finalité professionnelle, titre professionnel ou CQP)

Cette formation doit être préalablement validée par la Direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ) et être conforme au chapitre IV de l'arrêté du 27 juin 2017 (article 7 et 8 pour l'APS)

Les activités de sécurité incendie sont réglementées par l'arrêté du 2 mai 2005, dont le respect d'un programme de formation conformément à l'article 4 et aux contenus précisés en annexe.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat devra justifier d'une autorisation préalable d'entrée en formation en conformité du Code de sécurité Intérieure (L612-23 et suivants, R612-19 et suivants).

- Les ressortissants étrangers ne peuvent demander une autorisation préalable (et une carte professionnelle) que s'ils sont titulaires d'un titre de séjour depuis au moins 5 ans.
- L'obtention de la carte professionnelle sera subordonnée à la justification d'une connaissance suffisante de la langue française;
- L'aptitude professionnelle nécessaire à l'obtention d'une carte professionnelle comprendra la connaissance des principes de la République.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat à la certification devra justifier d'une qualification en sécurité incendie et assistance aux personnes

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

L'organisme de formation tient, sur place, à disposition de l'organisme certificateur la liste des personnes composant le jury, le planning de formation et les dates d'examen.

La composition du jury garantit son impartialité. La désignation, par l'organisme de formation, des membres du jury et du président du jury est validée par l'autorité délivrant le titre enregistré au RNCP.

La présence du jury est indispensable pendant toute la durée des mises en situation.

Le jury est composé de 3 personnes dont 1 représentant Employeur :

- 2 représentants salariés (avec un minimum de 3 ans d'expérience en sécurité privée) (différent selon le statut du Président, si le Président est « employeur », alors le membre du jury est « salarié »)
- 1 représentant du centre de formation

Dans le cadre d'une mise en situation réelle : trois membres de jury au moins seront observateurs.

Dans le cadre d'une mise en situation reconstituée : aux trois membres de jury observateurs viendront s'ajouter des

intervenants associés à la mise en scène.

Les membres du jury doivent être en responsabilité et issus des entreprises de sécurité privée ou d'un service de sécurité interne à une entreprise. Le (la) président(e) du jury est un(e) dirigeant(e) en activité d'entreprise de sécurité privée ou un(e) responsable en activité d'un service interne de sécurité, ou un(e) salarié(e) en activité d'une entreprise de sécurité ou d'un service interne de sécurité ou un(e) expert(e) reconnu(e) dans les activités de sécurité privée inscrites au code de sécurité intérieure.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 847 €
Selon la branche	6 500 € – 7 140 €
Prise en charge	Branches concernées
6 847 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 140 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
6 900 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
6 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/07/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	16	0	71 %	71 %
2021	46	0	74 %	72 %
2020	15	0	80 %	80 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34800

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42480

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.est-formations.fr/>

<https://www.est-formations.fr/copie-de-formations-%C3%A9tablissement-d>

Fiche officielle (France Compétences)

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	33
Taux d'achèvement	70 %
Période	10/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	47
Montant total engagé	131 328 €
Coût moyen par dossier	2 794 €
Durée moyenne	298 h
Période	09/2023 – 07/2026
France compétences	87 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.